



## Réunion d'information syndicale Spéciale stagiaires, T1, T2 et droits des personnels

en visioconférence

**Mercredi 24 mai  
(de 9h à 12h)**

**LES ENSEIGNANT-E-S DE TOUS LES HAUTS-DE-SEINE SONT INVITÉ · E · S !**

**Ordre du jour :** spéciale PES, T1, T2, contractuel-le-s : les débuts dans le métier, l'accompagnement pédagogique. Cette réunion est aussi ouverte aux autres collègues pour connaître leurs droits.

*Le droit syndical (décret 82-447 du 28 mai 1982) vous permet d'assister à plusieurs demi-journées d'information syndicale par an. Cette réunion d'information syndicale peut :*

- *être décomptée du quota des animations pédagogiques, autres temps de concertation ou APC,*
- *avoir lieu sur le temps devant élèves (depuis la rentrée 2014, les professeur-e-s des écoles ont droit à une réunion d'information syndicale sur le temps devant élèves et deux sur le temps annualisé. Les trois peuvent aussi être prises uniquement sur le temps annualisé).*

*Vous devez prévenir votre IEN 48h en avance.*

N'hésitez pas à contacter :

**SUD** Éducation 92 : [sudeducation92@gmail.com](mailto:sudeducation92@gmail.com), 30 bis rue des Boulets, 75011 Paris, 06 12 92 11 43.

ou **CGT** Educ'ation 92 : [cgteduc92@gmail.com](mailto:cgteduc92@gmail.com), La Rotonde – 32-34 avenue des Champs Pierreux, 92000 Nanterre, 06 40 58 25 46

